

DEMANDE CITOYENNE

des usagers des services de l'eau

..... , le novembre 2015

Mmes et MM les Maires ,
Mmes et MM les conseillers municipaux,

L'eau est un bien commun, indispensable à la vie. En déléguer la gestion à des sociétés privées revient à en faire une marchandise, source de profits pour les seuls délégataires. Or l'eau est une ressource naturelle qui nécessite qu'elle soit rendue potable, acheminée, assainie. Les factures d'eau ne doivent couvrir que ces frais là.

Dans les semaines à venir, les élus de Dinan Communauté ont l'opportunité de choisir :

- soit continuer à déléguer la gestion de l'eau au secteur privé
- soit créer une régie publique pour tout ou partie de la gestion de l'eau

Plusieurs villes ont déjà fait le choix d'une gestion publique, totale ou partielle : Paris, Lyon, Bordeaux, Rennes, Saint-Malo, Saint Lunaire ... Pourquoi pas Dinan Communauté ?

Avant qu'une telle décision soit prise, nous souhaitons qu'une **2ème étude** soit réalisée par un organisme spécialisé non partisan comme Eau France, France Eau Publique ou France Libertés (ces études sont gratuites).

Nous demandons aussi un **débat public contradictoire**, pour présenter à tous les enjeux, **ainsi qu'une consultation des citoyens** qui permettra que la décision qui les concerne directement soit prise en associant les habitants.

Nous refusons la reconduction de la délégation de la gestion de l'eau au secteur privé par défaut, à l'insu des usagers, sans qu'ait été pris le temps d'une réflexion objective et approfondie.

Nous comptons sur vous pour préparer le monde de demain.

Le collectif **Dic'Eau** et les citoyens signataires ci-dessous:

NOM Prénom	Adresse	e-mail	signature